

Compte-rendu du groupe de travail de la C2P2S

La C2P2S est chargée de suivre le devenir des 2 régimes successifs de retraite complémentaire mise en place du temps de l'ANPE. Ces régimes couvrent les agents publics. Tous les optants conservent les droits acquis bien qu'ils ne cotisent plus. Deux régimes co-existent :

Le régime fermé : tous les agents embauchés avant le 30 juin 1999 bénéficient de ce régime. Il permet d'assurer une pension de retraite de 2% par année de présence du salaire de l'agent au 30/06/1999 (date de fermeture de ce régime)

Le régime ouvert : ce régime de retraite complémentaire est un régime par capitalisation. Pour chaque euro cotisé l'agent doit espérer un gain dans les placements financiers pour obtenir un complément de pension de retraite.

Au total plus de 19 000 collègues présents à Pôle emploi sont concernés par cette commission.

La réunion du groupe de travail du mercredi 14 juin avait pour vocation de préparer la prochaine réunion plénière de la Commission.

S'était la dernière réunion sous l'empire de l'ancien marché et la première du nouveau marché suite à l'appel d'offre. C'est le même assureur qui a obtenu le marché (CNP).

Beaucoup d'informations et explications descendantes de la part des actuaires et des assureurs.

A retenir : suite à ce nouveau marché la DG a demandé à l'assureur de mettre en place un espace personnel pour chaque bénéficiaire de ces 2 régimes. Ainsi chacun pourra à la fois consulter son relevé en ligne mais aussi vérifier et/ou déclarer ses bénéficiaires.

Pour le régime fermé :

Les codes de connexion pour la création de l'espace personnel ont été envoyés par mail mais les organisations syndicales ont fait remonter des anomalies (des agents n'ont pas reçu, certains ont fait état de mails partis directement dans « courrier indésirable », ...)

Il est prudent que les collègues concernés vérifient leur boîte « courrier indésirable ».

A ce sujet l'assureur transmettra aux organisations syndicales le nombre de mails réellement ouverts car en ce qui concerne l'ouverture effective du compte cela reste du volontariat.

Suite à la réforme des retraites, l'assureur va faire une enquête pour estimer et affiner la rente à venir des bénéficiaires du régime.

Cette enquête sera basée sur le volontariat durant le mois de juillet à septembre 2023.

Plus il y aura de réponses, plus le résultat sera fiable selon CNP (entre 500 et 600 réponses).

Les agents concernés par cette campagne de calcul de droits recevront un mail.

Pour le régime ouvert :

Concernant l'ouverture de l'espace personnel pour ce régime, l'assureur y travaille actuellement.

Une réunion de présentation est prévue le 26 juin 2023 pour la DG.

Les codes de connexions seront envoyés par courrier et non par mail, comme pour l'autre régime, courant septembre 2023.



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

